



Notre priorité :
la sécurité de
toutes et tous

PLAN VÉLOS...
TOUS EN SELLE !

LA BRIGADE DU
FROID PRÊTE À
INTERVENIR

ATTENTION :
CHANGEMENTS
D'HORAIRES OU
ANNULATIONS
DES SPECTACLES,
EXPOS
PROGRAMMÉS...



OPPORTUNITY



João DA CUNHA

**Vous souhaitez Vendre ou Louer
sur toute la France et le Portugal...**

...Contactez moi au : ☎ 06 67 90 10 80

**RECHERCHE IMMEUBLES, TERRAINS, MAISONS, APPARTEMENTS
À L'ACHAT
PAIEMENT COMPTANT DEVANT NOTAIRE**

"OPPORTUNITY RECRUTE"

Nous recrutons sur toute la France et le Portugal. Formation assurée au sein du groupe

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



**CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...**

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

**Frédéric Orly reste
à votre écoute au
06 79 93 61 82**

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

**3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé**



Julien Weil
Maire de
Saint-Mandé

Conseiller
départemental
du Val-de-Marne

*Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,*

Vous avez été nombreux ces dernières semaines à me faire part de vos préoccupations, face à l'insécurité à laquelle vous vous trouvez parfois confrontés dans la ville.

Conscient de cette situation, j'ai engagé sans attendre une action résolument volontaire pour mobiliser l'ensemble des services concernés.

J'ai rencontré à plusieurs reprises les commissaires de Vincennes et du XII^e arrondissement, pour leur faire part de nos inquiétudes et de la nécessité de poursuivre nos efforts de présence policière sur la commune. Nous avons évoqué ensemble les différents enjeux propres à Saint-Mandé en matière de sécurité et de tranquillité publique, et notamment la prévention et la lutte contre les vols avec violence et les cambriolages ou encore la coopération quotidienne entre la Police Nationale et la Police Municipale, à travers par exemple le Centre de Supervision Urbaine qui contribue régulièrement à la résolution d'affaires. Nous avons également échangé sur les nuisances liées au Bois de Vincennes et à l'activité de certains établissements. Je tiens à souligner l'engagement de Mme Le Cottier, Commissaire de Police de Vincennes et de M. Romain Sémédard, Commissaire de Police du XII^e arrondissement, qui nous permettra, j'en suis sûr, d'obtenir des résultats significatifs.

Je suis également très heureux de constater la réactivité et la pleine mobilisation de nos Polices, avec notamment depuis septembre, la mise en place d'une Brigade Anti-Criminalité de nuit.

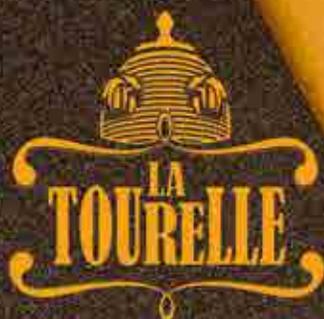
Nous poursuivons le travail qui a été engagé dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), toujours dans le même objectif : renforcer les liens entre la Police Nationale et la Police Municipale.

Je tiens à remercier très sincèrement les Policiers municipaux, pour leur investissement au quotidien. Je salue leur travail et leur engagement pour notre commune et la sécurité des Saint-Mandéens et leur témoigne mon sincère soutien.

Même si nous connaissons des difficultés actuellement, soyez assurés que nos efforts seront, à la fin, couronnés de succès.

Vous pouvez compter sur moi !

Julien Weil



1 AVENUE FOCH, 94160 SAINT-MANDÉ | 01 43 74 33 36

LA CUISINE GÉNÉREUSE ET AUTHENTIQUE DE LA TOURELLE S'INVITE CHEZ VOUS!

COMMANDEZ SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

SUIVEZ NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Depuis 1966

"L'INDÉMODABLE" LE RUISSEAU RESTAURANT - HÔTEL ***



SALON PRIVÉ • REPAS ADAPTÉS POUR GROUPES ASSOCIATIFS OU ÉVÈNEMENTS

Cuisine faite "maison", à base de produits frais,
viande de Salers, poissons de "petit-bateau"...

OUVERT

137 avenue Galliéni
94160 Saint-Mandé
Tél. 01 43 74 02 39

Site : www.leruisseau.fr

SOMMAIRE DU N°250 / NOVEMBRE 2020

6 À VOTRE SERVICE

Vos élus vous reçoivent et répondent à vos questions. Prochain Conseil municipal le 16 décembre. Le Conseil Municipal Jeunes en commissions. Devenez agent recenseur de votre commune !

8 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ

Retour en images sur les temps forts de ces dernières semaines.

11 UN PEU D'HISTOIRE

Charles Nungesser, l'As des As.

12 L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Plan vélos à Saint-Mandé : des mesures concrètes pour faciliter l'usage du vélo.

14 ZOOM SUR...

Notre priorité : la sécurité de toutes et tous.

18 QUALITÉ DES SERVICES

En raison de la circulation active du virus de Covid-19, les sorties annoncées sont susceptibles d'être reportées ou annulées. C'est le cas du traditionnel déjeuner de gala de début d'année, qui, pour des raisons de sécurité sanitaire, a été annulé.

20 QUALITÉ DE VILLE

Utile et pratique : la collecte solidaire, le 14 novembre prochain. Plan froid : les services de la Ville prêts à intervenir. 1^{er} Prix "Ville de miel" obtenu par notre commune.

22 VIE ÉCONOMIQUE

Rencontre avec Annick et Vincent Balmer qui nous font découvrir le nouvel aménagement de leur boulangerie. Les rendez-vous de la boutique Éphémère. Bienvenue aux nouveaux commerçants ! 5 bougies pour Les Heures... maison.

25 LOISIRS ET CULTURE

Une programmation perturbée par le couvre-feu de 21h et les mesures sanitaires à appliquer... Faisons le tour du calendrier !

30 SPORT EN VILLE

Foot et basket au programme de ce numéro.

32 VIE ASSOCIATIVE

L'actualité de nos associations.

35 TRIBUNES

Libre expression des groupes d'opposition.

38 BLOC-NOTES

Les naissances, mariages et décès. Le planning des pharmacies ouvertes le week-end. Les commémorations du 9 et 11 novembre et du 5 décembre.

DERNIÈRE MINUTE



Campagne des calendriers des sapeurs-pompiers de Paris

La récolte des dons au profit de l'ADOSSPP (Association pour le Développement des Œuvres Sociales des Sapeurs-Pompiers de Paris) aura lieu à compter du 13 novembre et s'étalera exceptionnellement sur plusieurs jours.



OFFRONS UN NOËL À TOUS LES ENFANTS

Collecte de jouets du 2 au 30 novembre

Au profit de la Croix Rouge de Saint-Mandé (lire page 32)

Dépôt des jouets chez Century 21
26, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 65 64 13



Le beaujolais nouveau va arriver...

Venez le découvrir sur les marchés de Saint-Mandé !

Vendredi 20 novembre au Marché de l'Alouette
Dimanche 22 novembre au Marché Tourelle



ALSH

Les inscriptions aux accueils de loisirs pour les vacances de Noël doivent se faire entre le 9 et le 29 novembre sur www.saintmande.fr / Espace Citoyen.

SAINTE-MANDÉ INFOS

Hôtel de Ville de Saint-Mandé - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex
Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

Directeur de la publication Julien Weil

Rédaction Isabelle Fouché

Conception graphique Valérie Besser

Photos Mairie de Saint-Mandé - Fourmont Photos - Isabelle Fouché

Impression Peri Graphic

Régie publicitaire CMP Régie publicitaire - 01 45 14 14 40

Nombre d'exemplaires 14 500 **Dépôt légal** à parution

POURENSAVOIR+

www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.



Vos élus vous reçoivent et répondent à vos questions...



Julien WEIL
Maire de Saint-Mandé
Conseiller départemental
Reçoit sur rendez-vous.



Florence CROCHETON
1^{ère} adjointe, déléguée à la transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



Alain ASSOULINE
2^e adjoint, délégué aux solidarités, à la santé, aux
séniors et au lien entre les générations.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.



Éveline BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux
familles et à la petite enfance.
Reçoit le jeudi après-midi de
14h à 18h sur rendez-vous.



Jean-Philippe DARNAULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et à
la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



Christine SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée
aux sports et à la vie
associative.
Reçoit le mercredi
sur rendez-vous.



Marc MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget,
à l'évaluation des politiques
publiques et à l'administration
générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



Maria TUNG
7^e adjointe, déléguée à la
jeunesse, à la vie locale et au
vivre-ensemble.
Reçoit le vendredi après-midi
sur rendez-vous.



Dominique PERRIOT
8^e adjoint, délégué à la vie
scolaire, périscolaire et au
handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



Marianne VERON
9^e adjointe, déléguée à la propreté,
au cadre de vie, à la redynamisation
du commerce local et au
développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



Jacques GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.
Tél. 06 13 37 02 42

PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE MONSIEUR LE MAIRE AU 01 49 57 78 10.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 16 DÉCEMBRE À 20H • SALLE DES MARIAGES

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le mandat de nos jeunes élus est évidemment perturbé par la crise sanitaire, en témoigne l'annulation du séminaire qui devait avoir lieu le 3 octobre et les incertitudes sur la tenue des sorties pédagogiques des prochains mois. Dans le respect des gestes barrières, ils ont toutefois pu se réunir en commissions trois fois au cours des mois de septembre et octobre pour choisir les



projets qui seront présentés en Assemblée Plénière 4, le 8 décembre prochain. Chaque commission a voté pour deux projets qui seront développés lors de réunions après les vacances de la Toussaint. Tous nos jeunes élus gardent le sourire, le slogan "Dans la joie et la bonne humeur" n'est pas démenti. Peut-être pourrions-nous ajouter : "Avec pragmatisme et patience" ?



RECENSEMENT

DEVENEZ AGENT RECENSEUR POUR VOTRE COMMUNE !

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir le nombre officiel d'habitants de chaque commune. Il fournit aussi des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement...

La commune est chargée d'organiser tous les ans ce recensement. En effet, chaque année, 8% de la population saint-mandéenne est recensée, suivant des critères d'adresses établis par l'INSEE.

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTÉRESSE !

La campagne de recensement se déroulera du 21 janvier au 27 février 2021. L'agent recenseur devra cependant pouvoir se rendre disponible dès le 4 janvier et rester ponctuellement disponible jusqu'au 10 mars. **Si vous êtes intéressés, contactez le service de l'Accueil Unique de la mairie qui vous communiquera les modalités de recrutement. ✕**

**DÉPÔT DE CANDIDATURE AVANT
LE 23 NOVEMBRE 2020.**

Hôtel de Ville
Accueil Unique
10, place Charles Digeon
Tél. 01 49 57 78 00

PROFIL RECHERCHÉ
Disponibilité, rigueur, discrétion, sens de la diplomatie et du contact
Connaissance du territoire communal
Confidentialité et neutralité.

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les électeurs n'ont plus la contrainte de devoir s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre pour pouvoir participer à un scrutin l'année suivante.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 6^e vendredi qui précède le premier tour d'une élection. **Les prochaines élections départementales et régionales devraient avoir lieu les 14 et 21 mars 2021. Ainsi la date limite d'inscription sur les listes serait le vendredi 5 février.**

VERNISSAGE

Fin septembre, deux peintres, Tong Xiu Liang et Xuanyi Jian exposaient leurs toiles au Patio.



PRÉLUDE EN BLEU MAJEUR

Cresco était l'écrin, le 3 octobre, du spectacle "Jeune public" burlesque et coloré proposé par la Compagnie Choc Trio qui a permis aux petits et aux grands "d'appriivoiser" l'art abstrait à partir de l'œuvre de Vassily Kandinsky. Un très joli voyage dans l'univers de la création et de l'imaginaire qui a séduit de nombreuses familles.



DIVINE CLÉMENTINE

"Une vie", le chef-d'œuvre de Maupassant était porté par l'immense talent de Clémentine Céliarié, seule, sur la scène de Cresco.

LES NOUVEAUX BACHELIERS SAINT-MANDÉENS

Le Maire, Julien Weil et l'équipe municipale ont pu féliciter, le 7 octobre, celles et ceux qui ont eu leur bac, un précieux sésame obtenu cette année, dans des conditions plus qu'exceptionnelles. Bravo à toutes et tous !

ENGLISH SUNDAYS

Lancement, le 11 octobre dernier, dans l'auditorium de Cresco de la session de quatre pièces courtes contemporaines "See you at English Sundays !" jouées en anglais par la Compagnie The Big Funk Compagny.



JULIE FERRIER

Plus excentrique que jamais dans son dernier spectacle "A ma place vous FERRIER quoi ?" Julie Ferrier a embarqué le public saint-mandéen dans un tourbillon loufoque, déjanté et totalement jubilatoire ! Un grand moment de rire !

HISTOIRE D'ART

Cours magistral comme vous ne l'avez jamais eu avec Hector Obalk qui proposait le 15 octobre dernier, un véritable show sur l'histoire de la peinture à grand renfort de musique et d'un mur d'images de très haute définition de plus de 4000 tableaux !



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le Maire et le Conseil municipal ont tenu à saluer la mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine, décapité le 16 octobre par un terroriste.

L'aide à domicile sur-mesure à Saint-Mandé

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

Toutes nos auxiliaires de vie sont
des **professionnelles qualifiées**.

Nous vous garantissons toujours
la **même auxiliaire de vie**.



petits-fils.com

Il est possible. Valentin Collin - Agence de Croix-Rouge / Photo: Zoon

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LA SCI ET LE NOTAIRE

La Société Civile Immobilière est un outil classique de l'arsenal juridique proposé par les notaires. Comme son nom l'indique, il s'agit avant tout d'une société, permettant ainsi à plusieurs personnes de s'associer en vue de concrétiser un projet immobilier sans subir la situation inconfortable de l'indivision.

L'intervention du notaire est utile à chaque étape :

Les statuts : En sa qualité de rédacteur, le notaire vous aide à rédiger les statuts de votre société **adaptés à vos projets**. Il vous aide notamment à :

* choisir le montant du capital social,

* rédiger l'objet social de la société,

* fixer les règles relatives à l'organisation des pouvoirs dans la société en limitant ou élargissant les pouvoirs du gérant,

* fixer les règles relatives aux prises de décisions en déterminant les majorités nécessaires en assemblée générale,

* anticiper les difficultés en prévoyant des clauses d'agrément en cas de cession de part ou de décès d'un associé,



Maître Maxime Urhéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urheant@paris.notaires.fr



***Répartir les droits des associés nu-propriétaires et des associés usufruitiers en cas de donation de parts en démembrement.**

La rédaction des statuts est une étape essentielle.

Immatriculation : Votre notaire peut également prendre en charge l'exécution des formalités d'immatriculation auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

Gestion et anticipation : Parce que vos projets peuvent évoluer, la SCI, taillée sur mesure, peut être un formidable véhicule pour vos investissements doublé d'un outil d'optimisation performant dans un but de transmission patrimonial. Ces différents objectifs peuvent être prévus dès la création de la SCI en adaptant astucieusement les statuts.

Vie de la société : Une société dispose de la personnalité juridique (on dit que c'est une personne morale). A ce titre, il est important de la faire vivre et de mettre en place un secrétariat juridique pour lequel l'aide de votre notaire peut être utile.

Fiscalité : En fonction de vos projets, il sera opportun d'opter soit pour le régime d'imposition des personnes physiques soit pour l'impôt sur les sociétés.

Dissolution : Lorsque votre SCI n'a plus d'activité, votre notaire vous aide à procéder aux formalités de dissolutions et de liquidations pour préserver les droits de chaque associé.

Dans cette période si particulière, les notaires s'adaptent pour vous recevoir dans des conditions strictes de sécurité sanitaire et maintenir le service public notarial.

*Votre notaire vous conseille
et vous accompagne dans tous
les moments importants de votre vie.
Venez le consulter !*

CHARLES NUNGESSER

L'AS DES AS

Joueur, aventurier, pilote hors pair... tel était le lieutenant Charles Nungesser (1892-1927)...



Charles Nungesser naît à Paris le 15 mars 1892. Son père était boucher au 5, rue de la Fraternité (actuelle rue Guynemer), à Saint-Mandé et sa mère, Laure Adèle Prignet originaire de Valenciennes. Il passe son enfance à Saint-Mandé et à Valenciennes, où il vit avec sa mère suite au divorce de ses parents en 1899.

Il est un enfant particulièrement casse-cou, n'hésitant pas à faire l'équilibriste sur la rambarde du balcon, au grand dam de sa mère ! Il obtient un brevet de mécanicien et d'électricien puis prépare l'École des Arts et Métiers, mais des revers de fortunes familiaux l'obligent à interrompre ses études.

Il part retrouver son oncle en Amérique du Sud où il mène la vie d'un planteur puis travaille dans un atelier aéronautique.

UNE VIE À 100 À L'HEURE

Lorsque la Grande guerre est déclenchée, de retour en France, Charles est incorporé au 2^e régiment de hussards au sein duquel il ne tarde pas à se faire remarquer...

Moins de quatre mois après sa mobilisation, alors qu'il était en reconnaissance en plein territoire hostile, il parvient à abattre les officiers occupant une automobile Mors, se met au volant de celle-ci et rapporte les documents dont il venait de se saisir : des plans de l'Etat-Major ennemi !

Pour cet acte de bravoure, le général Langles de Cary lui offre la voiture ! Nungesser gagne ainsi son surnom de "hussard de la Mors", qui deviendra "Hussard de la Mort", dû aux défis qu'il lance à la grande faucheuse lors de sa carrière militaire d'aviateur.

Après cet exploit, il obtient son Graal : l'aviation. Il fait ses premiers vols dans le bombardement, arme dans laquelle il mène à bien 53 missions. Nommé lieutenant le 29 septembre 1917, il prend la place d'As des As, remplaçant Georges Guynemer hélas abattu le 11.

Sa carrière militaire prend fin le 14 août 1918 alors qu'il venait d'abattre quatre Drachens.

À l'issue du conflit, il est le troisième As français.



LA PLAQUE COMMÉMORATIVE SUR LE MUR DE LA FAÇADE DU 5 RUE GUYNEMER.

En 1919, il monte une école d'acrobatie à Orly où l'aviatrice Hélène Boucher effectue ses premiers vols, école qui périlitera toutefois assez rapidement. C'est à cette époque que germe dans l'esprit de Charles, l'idée de relier les deux continents américain et européen.

En 1926, il contacte François Coli, qui a le même projet. Le duo décolle du Bourget le 8 mai 1927 à 5h21 à destination de New York à bord de "l'Oiseau Blanc". L'avion survole Étretat à 6h48 à deux cent mètres d'altitude. C'est la dernière fois qu'on l'aperçut...

Les recherches se mettent en place mais il faut se rendre à l'évidence, Nungesser et Coli ont disparu à jamais. Ils demeurent toutefois "les premiers à avoir osé" la traversée de l'Atlantique. ✖

Une conférence sur Charles Nungesser, animée par Didier Mireur, écrivain et conférencier sur des thèmes historiques est organisée par la Société Saint-Mandéenne d'Histoire le 14 novembre à 11h à Cresco (*lire page 28*).

DES MESURES CONCRÈTES POUR FACILITER L'USAGE DU VÉLO

« Depuis le déconfinement, nous assistons à un "décliv vélo" » indiquait en juin dernier, Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire. Aussi un Plan vélos a-t-il été mis en place par le Gouvernement afin de faciliter cette remise en selle.

La Ville de Saint-Mandé, a, elle-aussi adopté son Plan vélos avec la poursuite d'aménagements destinés à faciliter, sécuriser et encourager la pratique du vélo : mise en zone 30 de notre commune, installation de nouveaux emplacements de stationnements, création de bandes cyclables... Tour de piste.

COUP DE POUCE VÉLO

Suite au déconfinement en mai dernier, le Gouvernement a lancé le dispositif "Coup de pouce Vélo". Celui-ci comprend trois volets :

- la prise en charge exceptionnelle, jusqu'à 50 €* d'un montant hors taxe de la remise en état d'un vélo au sein d'un réseau de réparateurs référencés.



- un cours dans l'une des vélos-écoles référencées qui est un accompagnement à l'usage du vélo (prise en main, circulation en ville, itinéraires adaptés...)
- un coup de pouce "stationnement temporaire" qui permet aux collectivités d'avoir une aide à l'installation de places de stationnement.

*Prime valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.coupdepoucevelo.fr

ZONE 30 ET CIRCULATION EN CONTRE-SENS

Pour faciliter l'utilisation du vélo, la Ville a opté pour la mise en zone 30 de l'ensemble des voies de la ville (sauf la RD120 avenues Gallieni et de Paris) avec contre-sens cyclable dans toutes les voies à sens unique. Des sas vélos (zone sur

laquelle les vélos peuvent se positionner devant les voitures à un feu rouge de manière à pouvoir tourner à gauche sans danger) ont été créés dans tous les carrefours à feux (sauf RD120). Un marquage au sol sensibilise les automobilistes sur le fait que des vélos peuvent arriver d'une voie dite à sens unique... D'où l'importance de bien regarder à gauche et à droite avant de s'engager.

Autres mesures prises : le réaménagement du débouché de la piste cyclable avenue Victor Hugo au carrefour avec l'avenue du Général de Gaulle et enfin, la création d'une bande cyclable sur la place Digeon (carrefour entre les avenues du Général de Gaulle et de Liège)... ✘



DES STATIONNEMENTS REPENSÉS EN PLUS GRAND NOMBRE

Autre nouveauté, la rénovation des stationnements deux roues avec une différenciation des emplacements motos (simple marquage) et des emplacements dédiés aux vélos (avec arceaux). Une vingtaine d'emplacements ont été créés depuis la fin octobre, soit 65 places supplémentaires (voir carte ci-contre).



ZOOM SUR...

Dossier prioritaire de la Municipalité depuis de nombreuses années : LA SÉCURITÉ des Saint-Mandéennes et des Saint-Mandéens. « *Un axe important de notre action, sur lequel la municipalité ne transige pas* » explique le Maire Julien Weil.

Touchée au cœur en 2015 par les attentats de l'Hyper Cacher, notre ville porte encore les stigmates de ce traumatisme et, à cette occasion, les Saint-Mandéens avaient exprimé leur souhait d'une sécurité renforcée. C'est la raison pour laquelle de nombreuses actions ont été mises en œuvre pour agir efficacement au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique. En première ligne, la Police Municipale présente 24h/24 qui travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale. Tour d'horizon des actions et stratégies de sécurité mises en place et à venir.

LA POLICE MUNICIPALE

Créée en 1984, la Police Municipale de Saint-Mandé assure par sa présence, une grande partie des missions de service public et de sécurité sur le territoire pour protéger les Saint-Mandéens. De jour comme de nuit, les policiers municipaux - qui sont sous l'autorité du Maire - assurent la protection des biens et des personnes, renseignent le public, sécurisent les manifestations... Autres missions : les enquêtes de voisinage sur demandes des autorités compétentes, la sécurisation des écoles, la salubrité publique, la surveillance des voies publiques et privées ouvertes au public, ... Ils interviennent sur appel téléphonique ou à la demande des services de sécurité de l'État sur les lieux où se produisent des troubles à la tranquillité publique..

Elle est ainsi, par excellence la police de proximité.

Régulièrement, des campagnes d'affichage mettent en exergue ses missions, une manière de rassurer les Saint-Mandéens sur les moyens que la municipalité met en place pour lutter efficacement contre l'insécurité, sanctionner les contrevenants et préserver notre qualité de vie.

LA POLICE MUNICIPALE DE SAINT-MANDÉ, C'EST...

20

AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

1

AGENT ADMINISTRATIF

3

OPÉRATEURS DE VIDÉO-PROTECTION

4

AGENTS DE SURVEILLANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE EN CHIFFRES (au 23 octobre 2020)

230

INDIVIDUS INTERPELÉS EN FLAGRANT DÉLIT

4 229

PV POUR STATIONNEMENT GÊNANT

890

PV POUR INFRACTION ROUTIÈRE

67

PV POUR TROUBLE À LA TRANQUILLITÉ

130

RÉQUISITIONS POUR POURSUITE D'ENQUÊTES

253

OPÉRATIONS "TRANQUILLITÉ VACANCES"

NOTRE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ DE TOUTES ET TOUS À SAINT-MANDÉ

LA VIDÉO- PROTECTION

La Ville de Saint-Mandé bénéficie d'un système de vidéo-protection permettant une protection de l'espace urbain et des bâtiments publics 7j/7 et 24h/24. Il s'agit de caméras nouvelle génération qui facilitent l'exploitation des données vidéo. Ce système permet aussi de traquer les incivilités et de procéder à la vidéo-verbalisation (infractions au code de la route, dépôts sauvages (13 à ce jour), stationnement gênant, usage du téléphone au volant... Les amendes varient entre 35 et 135 €.

LA VIDÉO-PROTECTION EN CHIFFRES...

40 caméras de voie publique avec transfert de l'ensemble des images vers le commissariat de Vincennes

20 caméras intérieures sur différents bâtiments communaux

1351 interventions initiées par la vidéo (dont 1001 vidéo-verbalisations)

60 interpellations en flagrant délit grâce à la vidéo-protection.

LE PORT D'ARME

L'armement de la Police Municipale est destiné à assurer la protection des agents comme celle des Saint-Mandéens : les forces de sécurité étant devenues une cible potentielle. Aussi, suite au décret du 29 avril 2015 autorisant les agents de police municipale à utiliser des révolvers de type 357 magnum, la Ville de Saint-Mandé a été parmi les premières villes (juin 2015) à solliciter le Préfet du Val-de-Marne concernant l'armement de sa police. La mise en place effective est intervenue au premier trimestre 2016.





LES AUTRES ACTIONS MISES EN PLACE

Un kit de détresse fourni aux directeurs d'écoles, de crèches et aux responsables des lieux de cultes. Il s'agit d'un boîtier d'urgence qui est détenu par le directeur de chacune des structures et peut être activé par lui en cas de péril grave. En cas de déclenchement, la Police Nationale, la Police Municipale et deux numéros d'urgence qui sont configurés sont contactés par le biais d'un message automatique d'alerte.

La prévention de la radicalisation et la remontée d'informations à la Police.

L'interopérabilité des réseaux de communication de la Police Nationale et de la Police Municipale, dans le prolongement de la convention de coordination entre les deux forces de police.

La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde qui permet d'avoir un protocole en cas de crise de type climatique, naturelle ou sécuritaire : des processus sont établis pour mieux réagir car dans certaines situations, la réactivité peut sauver des vies.

LA PAROLE À

Romuald Garin

Chef de la Police Municipale de Saint-Mandé

Qui peut filmer la rue ? Quelles finalités ?

Romuald Garin : « Seules les autorités publiques sont autorisées, par arrêté préfectoral, à mettre en œuvre un système de vidéo-protection visionnant la voie publique aux fins d'assurer, en application de l'article L.251-2 du Code de la Sécurité Intérieure, la prévention des atteintes à la sécurité des personnes ou des biens, la protection des bâtiments publics et de leurs abords, la prévention des actes terroristes, le secours aux personnes et la défense contre l'incendie entre autres... Concernant la vidéo-verbalisation, la finalité est la constatation des infractions aux règles de la circulation ».

Qui peut consulter les images ?

R.G. : « Le visionnage des images ne peut être opéré que par des agents communaux investis de missions de police administrative (À Saint-Mandé, les policiers municipaux). Ils doivent être formés et sensibilisés aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéo-protection. L'article

R.252-11 du CSI prévoit que le titulaire de l'autorisation tient un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images, le cas échéant, la date de leur transmission au parquet. Les services de police et les services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités peuvent accéder aux images dans le cadre de leurs missions. Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire et sur réquisitoire du Procureur de la République, les enregistrements sont détruits dans un délai de 30 jours ».

Quelle information pour les gens ?

R.G. : « Les personnes filmées dans un espace public sont informées, au moyen de panneaux permanents et visibles dans les lieux concernés qui doivent être compréhensibles par tous les publics. Ils doivent a minima comporter un pictogramme représentant une caméra qui indique que le lieu est placé sous vidéo-protection ».





LA PAROLE À

Jean-Philippe Darnault

Adjoint au Maire, délégué aux ressources humaines, aux affaires juridiques et à la sécurité publique.

Des vols avec violence ont eu lieu ces dernières semaines. Comment l'expliquez-vous ?

Jean-Philippe Darnault : « Aux portes de Paris, notre ville est attirante et fait figure de zone résidentielle. Elle attire les personnes désireuses d'un cadre de vie agréable, privilégié mais aussi parfois, les malfrats, hélas. **La sécurité des personnes et des biens est une valeur fondamentale de la République à laquelle la Municipalité est particulièrement attachée.** Même s'il s'agit d'un pouvoir régalien de l'État, nous avons pour priorité de mettre tout en œuvre pour permettre aux Saint-Mandéens de vivre sereinement, en toute sécurité. Nous menons ce travail avec nos voisins : les Villes de Paris (12^e) et Vincennes avec lesquelles nous échangeons régulièrement afin de trouver des solutions ».

Quelles sont les mesures prises ?

J.P.D. : « **Le renforcement des effectifs : 4 nouveaux agents (ASVP) vont être recrutés avant la fin de l'année et 4 policiers municipaux le seront début 2021.** Des recrutements qui s'avèrent parfois compliqués et qui rendent difficiles les missions à accomplir. Nous allons continuer de déployer des caméras pour permettre des interventions rapides de nos

deux Polices : Nationale et Municipale.

Ces caméras ont aussi une fonction de vidéo-verbalisation pour prévenir toutes les incivilités. Je suis stupéfait de voir que des automobilistes grillent allègrement stops et feux rouges mettant en péril la sécurité des piétons ! **Nous ne voulons pas verbaliser pour verbaliser, c'est une mesure sécuritaire du bien vivre ensemble.** Nous travaillons aussi à la mise en place de plus de véhicules d'intervention, de plus d'équipements et de plus de formation au profit des policiers. C'est fondamental ».

Quelles sont les autres mesures dites de "prévention" mises en place ?

J.P.D. : « Plus de policiers municipaux qui circulent, en voiture, à vélo, en moto, à pied, c'est une mesure de prévention. C'est dissuasif, d'où les recrutements en cours. De plus, ils ont un vrai lien avec la population, une vraie proximité. Ils sont présents à la sortie des écoles également. Et puis, les Saint-Mandéens ont aussi leur rôle à jouer. Des campagnes de sensibilisation pour plus de civisme, plus de respect des autres, y compris des policiers, vont être lancées car nous leur devons du respect et de la reconnaissance ».



Réunion de travail le 20 octobre dernier, dans le bureau du Maire en présence de Madame Le Cottier, Commissaire de Police de Vincennes-Saint-Mandé et de Monsieur Garin, chef de la Police Municipale de Saint-Mandé. À l'ordre du jour : la nécessité de maintenir la bonne coopération entre Polices Nationale et Municipale, les nuisances liées au Bois de Vincennes et à certains établissements et la volonté de lutter contre les cambriolages et les vols avec violence. Le Maire a tenu à souligner l'excellente réactivité des deux Polices, avec notamment, depuis septembre la mise en place d'une BAC (brigade anti criminalité) de nuit.



**Police Municipale
4, avenue de Liège
Tél. 01 49 57 78 48**

L'ACTUALITÉ DU BEL ÂGE

En raison de la circulation active du virus de Covid-19, les sorties annoncées sont susceptibles d'être reportées ou annulées. Le Bel Âge procédera, si tel est le cas, au remboursement des sommes engagées.

SORTIES

Jeudi 19 novembre
BAYEUX ET
SA CÉLÈBRE
TAPISSERIE



Visite commentée
Déjeuner - Promenade
libre du centre historique et de la cathédrale.
Tarifs : 100% : 45 € / 75% : 33,75 € / 50% : 22,50 €
Inscriptions au Bel Âge jusqu'au 13 novembre inclus.

SÉJOUR REPORTÉ
Du 15 au 18 décembre
LES MARCHÉS DE NOËL
EN ALSACE

Voeux 2020

Samedi 9 ou 16 janvier
DÉJEUNER EN SPECTACLE DE GALA
"Les Mille et une nuits"

En raison des mesures sanitaires imposées par la circulation active du virus de Covid-19, la Municipalité procédera à la remise d'un coffret gourmand aux personnes âgées. Un courrier sera adressé à chacun sur les modalités de retrait.

LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE A COMMENCÉ

La vaccination est recommandée pour les personnes à risque. Parlez-en à un professionnel de santé ! Comme chaque année, les vaccins sont sûrs et efficaces. Se faire vacciner est le meilleur moyen de se protéger contre la grippe.
Renseignements et prises de rendez-vous au Centre de Soins Infirmiers Municipal
2, place Charles Digeon • Tél. 01 49 57 78 89

ATELIERS CUISINE

Jeudi
12 et
jeudi 26
novembre
Cresco
Inscriptions au
Bel Âge jusqu'au
6 novembre
inclus.



silver
fourchette
VAL-DE-MARNE

ATELIER DE CUISINE
Petits plats et autres mets équilibrés
Jeudi 26 novembre 2020

Saint-Mandé
Au CRESCO
Atelier de 14h à 17h

ÉVÈNEMENT GRATUIT -
Réservé aux plus de 60 ans

Venez repplier un café gourmand en compagnie d'un chef cuisinier et d'une nutritionniste !
www.belage.com

"LE TEMPS DES AIDANTS"

Prochaine rencontre :

Jeudi 19 novembre de 14h30 à 16h30 :
"Mon rôle d'aidant dans les démarches de protection juridique".

Centre de Soins Infirmiers Municipal
2, place Charles Digeon
Tél. 01 49 57 78 89

Renseignements et réservations auprès de Mme Gaya au 01 49 57 78 32 ou Mme Munera au 01 49 57 78 65.



La Lettre du Notaire



Maître Julien CELLARD
Notaire à Saint-Mandé

La vente en viager : attention aux pièges !

Demeurer dans son logement tout au long de sa vie tout en percevant un complément de retraite à vie est le plus souvent l'une des motivations principales des personnes âgées.

La vente en viager permet de répondre à cette préoccupation importante, et peut parfois même être utilisée comme un outil de stratégie patrimoniale, ou bien d'aide entre les générations.

Attention toutefois à bien vous faire accompagner dans cette démarche, et obtenir au préalable de votre notaire tous les renseignements nécessaires. Cette formule de vente n'est pas anodine, elle engage la fin de vie et doit donc être mûrement réfléchie.

Aucun seuil ou âge minimum n'est imposé par la loi, mais le moment idéal pour les seniors se situe entre 75 et 85 ans. Le montant de la rente apparaît comme un vrai complément de revenu, sans être pour autant trop dissuasif pour les acquéreurs.

Une fois la décision prise de vendre votre bien en viager, l'étape suivante est de faire estimer votre logement par votre notaire. La détermination du prix de marché permettra alors, après application d'un abattement d'occupation, d'estimer le montant du bouquet (partie du capital remis comptant au vendeur le jour de la vente) et le montant de la rente (somme que l'acquéreur s'engage à vous verser mensuellement ou trimestriellement tout au long de votre vie).

La rente peut théoriquement être fixée librement entre le vendeur et l'acquéreur, mais sa détermination résulte en réalité d'un calcul complexe aux multiples paramètres : âge du vendeur, espérance de vie, réversibilité éventuelle de la rente, taux de rendement du bien...

Pour ne pas vous tromper, ni risquer l'annulation de la vente pour abus de faiblesse ou pour défaut de prix réel et sérieux, renseignez-vous au préalable auprès d'un professionnel qui pourra établir avec vous des conditions favorables pour votre vente.

Retenez enfin qu'il est essentiel, et même déterminant, de sélectionner soigneusement votre acquéreur. Le vendeur sera toujours protégé par de solides garanties juridiques, mais le risque majeur reste celui de ne pas être payé de sa rente, ou bien alors tardivement.

Bien vendre en viager, c'est d'abord anticiper ! Venez interroger votre notaire, qui vous renseignera aussi sur les aspects fiscaux d'une telle vente.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Julien CELLARD
julien.cellard@paris.notaires.fr

Les rendez-vous de la Maison de la famille



CONFÉRENCES

CONFÉRENCE SUR L'AUTORITÉ

"Demain, j'arrête de crier" avec Guillemette Redier-Gaigneux, psychopédagogue.



Visio-conférence
Jeudi 19 novembre
de 20h à 22h

LA PLACE DU SOMMEIL AU SEIN DE LA FAMILLE

Avec Flore Guattari, psychologue de l'enfant et de l'éducation.



Visio-conférence
Mardi 8 décembre
de 20h à 22h

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

MASSAGE BÉBÉ

Avec Claire Masson, formatrice, instructrice en massage pour bébé. *Public : Parents et enfant de 1 à 10 mois.*

Maison de la Famille
Samedi 21 novembre de 10h à 11h30

ÉVEIL MUSICAL

Avec Maud Vivien, chanteuse et musicienne de l'association *Au creux de l'oreille*.
Public : 3 à 6 ans.

Maison de la Famille
Samedi 5 décembre de 10h30 à 12h

MAISON DE LA FAMILLE

8, place Lucien Delahaye • 01 49 57 91 46 (97 24)
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

Prochaines
réunions
d'information
sur les modes
de garde
individuelle :

Mardi 17
novembre à 18h
Jeudi 10
décembre à
14h30

Maison
de la Famille

RECYCLAGE

UTILE ET PRATIQUE : LA COLLECTE SOLIDAIRE

Rapporter ses appareils électriques : une solution environnementale et solidaire à deux pas de chez vous. Prochain rendez-vous samedi 14 novembre.

Les collectes solidaires d'appareils électriques et électroniques organisées par ecosystem et la Ville de Saint-Mandé, avec le soutien de Paris Est Marne & Bois, ont repris le 12 septembre dernier. Ce service de proximité, gratuit et ouvert à tous, vous permet de vous débarrasser de vos anciens appareils électriques et électroniques sachant qu'il est interdit de les mettre à la poubelle ou sur le trottoir...

Vous pouvez y déposer tous les équipements qui se branchent ou fonctionnent à piles, dont vous n'avez plus l'utilité, qu'ils soient fonctionnels ou hors d'usage ! Tous les appareils sont réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire ou recyclés par ecosystem, dans le strict respect des normes environnementales.

CE QUE VOUS POUVEZ RAPPORTER

Tous les appareils électriques et électroniques sont acceptés :

- Gros électroménager : frigo, machine à laver, sèche-linge, cuisinière, plaque de cuisson...
- Petit électroménager : téléphone, sèche-cheveux, aspirateur, micro-ondes, bouilloire, fer à repasser...
- Écrans, téléviseurs et moniteurs : TV cathodiques, écrans plats...
- Matériel informatique : ordinateurs, cartes électroniques, disques durs, câbles... ✕

Prochaine collecte à Saint-Mandé :

Samedi 14 novembre de 10h à 14h, place de la Libération

Compte tenu du contexte sanitaire, nous vous remercions de respecter les gestes barrières et le port du masque, lors de votre venue.



**BRAVO POUR VOTRE MOBILISATION
AU 1^{ER} SEMESTRE 2020**

98

habitants
ont participé

1 159 kg

d'anciens équipements
électriques ont été collectés

MÉMO DES COLLECTES DES DÉCHETS

Collecte des ordures ménagères :
lundi, mercredi et vendredi matin*

Collecte des recyclables (multi matériaux) : jeudi matin*

Collecte du verre :

- mardi matin pour le secteur 1 (semaine paire)
- mardi matin pour le secteur 2 (semaine impaire)

Collecte des encombrants :
le 1^{er} jeudi matin du mois

Pensez aussi à la déchèterie mobile !

À Saint-Mandé

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h, rue Cailletet, devant l'école Paul Bert.
Le 3^e mercredi du mois de 9h à 13h, place de la Libération (marché de l'Alouette)

Vous avez aussi accès aux déchèteries mobiles de Vincennes

Le 2^e samedi du mois (matin) : place Renon
Le 3^e samedi du mois (matin) : place Carnot
Le 4^e mercredi du mois (après-midi) : place Diderot

Pour toute question, appelez les services techniques de la Ville au 01 49 57 78 80 ou via le site de la Ville :

www.saintmande.fr (Espace citoyen).



PLAN FROID

Les services techniques municipaux prêts à intervenir

En cas de neige ou de verglas, la Ville est prête à actionner le dispositif "Plan froid".

Avec une météo de plus en plus imprévisible, la Ville met tout en œuvre dès à présent, au cas où l'hiver serait précoce cette année. Les services techniques municipaux sont en effet déjà prêts à se mettre en état d'alerte en cas d'annonce de chutes de neige, organisés pour qu'une équipe soit mise en astreinte. À noter aussi que la Ville s'est dotée d'un camion avec une lame de déneigement et que deux chauffeurs supplémentaires ont été formés de manière à assurer la rotation jours/nuit pendant toute la période y compris les jours fériés. ✕

DÉNEIGEMENT

Par temps de neige, de gelées ou de verglas, les propriétaires, locataires ou leurs représentants légaux sont tenus de balayer ou faire balayer la neige devant leur immeuble et sur les trottoirs depuis la façade jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable ou de sel devant leur habitation ou local professionnel. Arrêté municipal 2013-39-6-1 de la Ville de Saint-Mandé.

1^{er} prix pour saint-mandé : Ville de miel

Notre commune a reçu le premier prix de la 5^e édition du concours "Villes de Miel" organisé par les Éco Maires, en partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).

Ce concours permet aux collectivités de présenter leur miel à un jury de professionnels et d'amateurs présents aux Assises nationales de la biodiversité. Si les critères gustatifs, olfactifs et visuels sont importants, le jury porte aussi une attention toute particulière aux opérations de pédagogie et de sensibilisations mises en œuvre autour de la production de miel et de la protection des abeilles. ✕



PRIX REMIS À LA VILLE DE SAINT-MANDÉ LORS DE LA 10^e ÉDITION DES ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ, EN PRÉSENCE DE MARYLISE BONCOUR, ADMINISTRATEUR DE L'UNAF ET DU PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DES ECO MAIRES, JEAN-PIERRE BOUQUET, MAIRE DE VITRY-LE-FRANÇOIS.

ÉPHÉMÈRE

Venez à la rencontre de créateurs qui vous proposeront un objet unique : le vôtre !

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOS-VENTES

Du 2 au 8 novembre



Prêt-à-porter féminin et accessoires de mode
Marina LANGLAIS

Malkia home
Paniers et corbeilles du monde
Nathalie SPINEUX



Du 9 au 15 novembre

HD Créations
Bijoux en argile polymère
Hélène GARCIA-DUTHILLEUL



Les petits pois sucrés
Accessoires pour bébés, kimonos, objets de décoration
Déborah DUPUIS-CHOLET



Du 16 au 22 novembre

Lylane créations
Bijoux de verre, objets de décoration
Minh-Lan NGHIEM



Du 23 au 29 novembre

Forever living products
Produits cosmétiques et compléments alimentaires à base d'Aloe vera
Laurence MIGNOT

Brin de soie
Peinture décorative sur tissus
Evelyne NAVILLE

Ipseite
Accessoires maison et de mode, en textile
Caroline LESIRE-COFFIGNIER



Du 30 novembre au 6 décembre

Aby Gardner
Prêt-à-porter féminin et bijoux
Laurent LOPEZ

Sophie Julienne Bé
Maroquinerie textile
Sophie JULIENNE



Boutique éphémère • 37, avenue du Général de Gaulle



Les Heures... maison fêtent leur 5^e anniversaire

Installée depuis cinq à Saint-Mandé, la boutique de Marie-Noëlle est aujourd'hui un lieu incontournable des amoureux de la décoration d'intérieur, de l'équipement de la maison et du cadeau ! « *J'ai eu la chance d'être très bien accueillie dès le premier jour et de fidéliser une clientèle très enthousiaste aux sélections proposées* » explique Marie qui lance à présent, en collaboration avec son époux Architecte DESA, une activité complémentaire de Conseils en Décoration et Architecture d'intérieur. ✕

Concept store Les Heures... maison

1 rue de l'Amiral Courbet • Tél. 09 81 90 08 28 • Site web : www.lesheuresmaison.fr



La boulangerie Balmer, un nouvel écrin gourmand

Depuis 9 ans, la boulangerie Balmer fait partie des très belles enseignes de Saint-Mandé. La boutique vient de faire peau neuve et si les gourmandises font saliver, la déco laisse baba !

On ne présente plus Annick et Vincent Balmer à Saint-Mandé tant le bouche à oreille sur l'excellence de leurs pains, viennoiseries et pâtisseries fait leur "promo" ! L'objet de ces quelques lignes est le total réaménagement de la boutique, un projet imaginé il y a un peu plus d'un an par le couple et qui s'est concrétisé récemment après un mois de travaux.

FONCTIONNEL, ORIGINAL ET VRAIMENT TRÈS BEAU

Ce qui plaît d'emblée, c'est qu'il y a un sens de circulation : une entrée et une sortie évitant ainsi que les clients ne se croisent, ce qui, par les temps qui courent est un atout de taille. « C'est Vincent qui a fait les plans, relayé ensuite par un architecte qui a conçu le projet » indique Annick Balmer. « On voulait quelque chose d'original, de beau mais aussi de pratique tant pour nos clients que pour nous-même » dit-elle encore. De fait, le pari est réussi ! Le présentoir en demi-lune conjugue originalité et côté pratique et chaque pas, en faisant le tour, est un appel à la gourmandise... Autre originalité, les pains placés en vitrine, une manière de présenter l'ensemble de la gamme aux clients avant qu'ils ne rentrent dans la boutique. Le blanc met en beauté les

couleurs subtiles des pâtisseries, le tout étant entouré, telle l'œuvre d'un peintre d'un cerclage en bois clair. « Les clients sont enchantés ! » confie Annick. À noter que le fournil a aussi fait l'objet d'un total réaménagement, l'occasion de changer du matériel dont le four.

DU PAIN BIO, DE NOUVELLES PÂTISSERIES...

Autres nouveautés : l'ensemble des pains spéciaux est aujourd'hui confectionné avec de la farine bio et puis de nouvelles pâtisseries ont fait leur apparition tel le Spécules ou encore un délicieux gâteau aux accents de pain d'épices. Quant au "Coin salé", il affiche, outre les traditionnels quiches, salades et sandwiches, de délicieuses soupes et chaque jour un plat cuisiné comme à la maison à emporter. Les raisons ne manquent donc pas de pousser la porte... et vous pourrez dire que c'est la déco qui vous a fait entrer et non la gourmandise ! ✕

**BOULANGERIE PÂTISSERIE BALMER
3, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. 01 43 28 19 59
OUVERTE TOUS LES JOURS DE 7H15 À 20H (19H LE
DIMANCHE). FERMÉE LE MERCREDI ET JEUDI.**

VOS MARCHÉS FÊTENT L'ARRIVÉE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU...

Les marchés de Saint-Mandé organisent un temps festif autour de l'arrivée du Beaujolais Nouveau.

VENEZ TOURNER LA ROUE DE LA CHANCE ET TENTEZ DE GAGNER...

350 bouteilles de Beaujolais Nouveau
LE 20 NOVEMBRE AU MARCHÉ DE L'ALOUETTE

800 bouteilles de Beaujolais Nouveau
LE 22 NOVEMBRE AU MARCHÉ DE LA TOURELLE

Pour jouer, c'est simple ! Rendez-vous les 20 et 22 novembre auprès des commerçants partenaires.

Ils vous remettront des bons* pour "un tour de roue" !
Faciles à reconnaître, ils porteront des canotiers "Beaujolais Nouveau".

*Jeu avec obligation d'achat.



VOS MARCHÉS VOUS ACCUEILLENT...

Marché de l'Alouette

Place de la Libération
Le mardi et le vendredi de 8h à 13h

Marché de la Tourelle

Place Gallieni et avenue de Paris
Le jeudi et le dimanche de 8h à 13h

Marché toutes collections

Avenue de Paris et avenue Gallieni
Tous les mercredis de 10h à 18h
Contact 06 03 13 41 83

BIENVENUE À...



Jonathan et Mendel Brodowicz
"Objectif phone"
(Réparation, vente de smartphones et accessoires toutes marques, relais colis)
2, place du Général Leclerc
Tél. 01 41 71 91 38

Philippe Dupont

"À la bonne viande de Saint-Mandé" (Boucherie)
125, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 31 64



Anthony Gutowski et Amina
"Memory phone"
(Vente, réparation de téléphones, ordinateurs et accessoires)
64, avenue du Général de Gaulle
Tél. 09 86 24 07 12



Nader Chikh
"Saint-Mandé 4 saisons"
(Primeur)
117, avenue de Paris
Tél. 01 43 74 18 89



Alexa Sy et Olivier Leynaud
"Le Trouville Saint-Mandé"
(Restaurant huîtres et fruits de mer)
23, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 74 79 97

LOISIRS & CULTURE



QUAND J'AVAIS 5 ANS, JE M'AI TUÉ

Compagnie ce soir, c'était la neige
Mise en scène : Barthélémy Fortier

Gilbert n'a que huit ans, et pourtant il a fait quelque chose d'insupportable aux yeux des adultes. À cause de ce qu'il a fait à Jessica, il a été placé dans un établissement spécialisé. Il est à La résidence Home d'Enfants Les Pâquerettes, dirigée par le Docteur Nevele, afin qu'il redevienne un "bon petit citoyen". Au fil du récit, il tente de comprendre, petit à petit, la raison de sa présence ici.

En reprenant les mots d'Howard Buten, nous voulons parler de l'enfance. La Compagnie signe ici, un manifeste pour l'enfance.

La pièce sera suivie d'une discussion bord de plateau.

2 DÉCEMBRE À 14H
3 DÉCEMBRE À 19H
(NOUVEL HORAIRE)

Cresco - Auditorium
Théâtre - Création
15 € / tarif réduit : 11 € /
tarif "Pluriel" 15 €

Face à la propagation du coronavirus, de nombreuses mesures ont été prises par le Gouvernement dont un couvre-feu de 21h à 6h du matin, et ce vraisemblablement jusqu'au 4 décembre. La Ville de Saint-Mandé a donc dû reporter ou annuler certains événements programmés.

LES RENDEZ-VOUS ANNULÉS

37^e Semaine d'Art Contemporain

Exposition de Benjamin Georgeaud (sculpture)

Exposition des artistes de la Préfecture de Police (AAPP)

Exposition d'Alice-Anne Augustin (peinture)

SAINT-MANDÉ CLASSIC JAZZ FESTIVAL

À noter : si les séances de cinéma (Mois du Film documentaire, *The third murder*, *Okko* et *les fantômes*) et le concert lyrique "Échappées romantiques" sont maintenus, les brunchs et le souper, en revanche sont annulés.

LES RENDEZ-VOUS MAINTENUS À CE JOUR

En cas de nouvelle annonce gouvernementale, une information sera diffusée par mail et sur le site internet de la Ville en cas de report ou d'annulation.

HOMMAGE

JUSQU'AU 13 NOVEMBRE

DE GAULLE

2020 est l'année d'une triple commémoration du Général de Gaulle : sa naissance en 1890 (130^e anniversaire), l'Appel du 18 juin 1940 (80 ans) et sa mort en 1970 (50^e anniversaire).

Dans ce cadre, la Ville de Saint-Mandé accueille une exposition réalisée par la Fondation Charles de Gaulle. En quinze panneaux, elle retrace l'épopée de l'homme du 18 juin et du chef des Français Libres de Londres à Paris, en

passant par Brazzaville et Alger. Chaque panneau permet, en reprenant les grands événements internationaux, de replacer l'action du Général de Gaulle dans le siècle.

Hall de l'Hôtel de Ville

CINÉMA

7 NOVEMBRE - 19H

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE "AU FIL DU MONDE"

Projection gratuite.

Sur réservation à la médiathèque, par téléphone au 01 49 57 78 44

ou le jour J, dans la limite des places disponibles.

Médiathèque

15 NOVEMBRE • 11 H

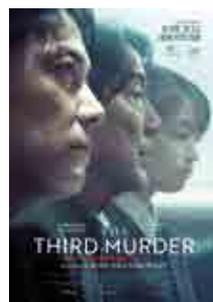
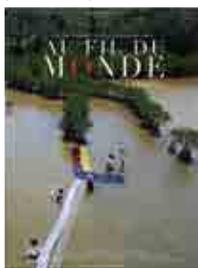
THE THIRD MURDER KORE-EDA

Le grand avocat Shigemori est chargé de défendre Misumi, accusé de vol et d'assassinat. Ce dernier a déjà purgé une peine de prison pour meurtre 30 ans auparavant. Les chances pour Shigemori de gagner ce procès semblent minces... Pourtant, au fil de l'enquête, Shigemori commence à douter de la culpabilité de son client.

Cresco - Auditorium
15 € / tarif réduit : 11 € /
tarif "Pluriel" 15 €



Photo du Général de Gaulle prise en 1950 à l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé signant le livre d'or aux côtés de Messieurs Bertaud et Vivien.



6 DÉCEMBRE • 11 H

OKKO ET LES FANTÔMES KITARÔ KÔSAKA

Auprès de sa grand-mère, la jeune Okko apprend à grandir, aidée par d'étranges rencontres de fantômes et autres créatures mystérieuses...

Jeune public à partir de 6 ans
Cresco - Auditorium
15 € / tarif réduit : 11 € /
tarif "Pluriel" 15 €



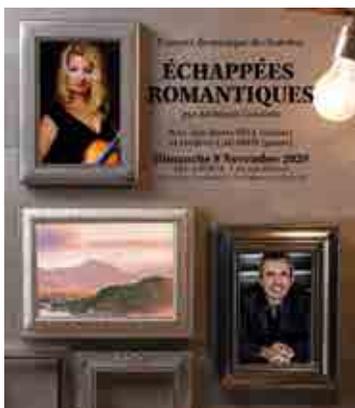
MUSIQUE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE • 11H

ÉCHAPPÉES ROMANTIQUES

Concert de musique de chambre.
Duo Ana-Maria Bell, violon, et
Frédéric Lagarde, piano.

Cresco - Auditorium
15 € / tarif réduit : 11 € /
tarif "Pluriel" 15 €



THÉÂTRE

MARDI 10 NOVEMBRE

NOUVEL HORAIRE : 19H

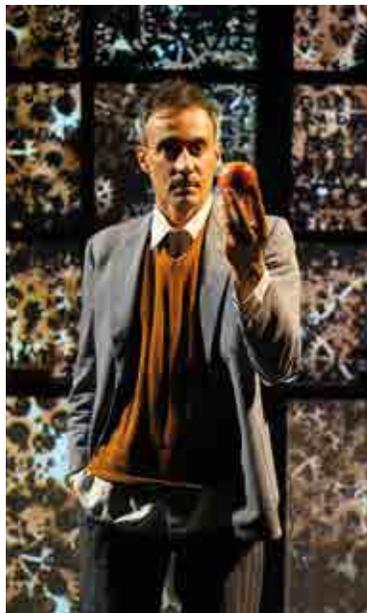
LA MACHINE DE TURING

de Benoît Soles

Cette pièce relate le destin hors du commun d'un génie atypique et attachant, injustement resté dans l'ombre et broyé par l'Angleterre homophobe des années 50. Un homme qui a changé le monde !

4 récompenses aux Molières 2019 : Molière de la meilleure pièce du Théâtre Privé, meilleure mise en scène, meilleur comédien pour Benoît Solès et Molière de l'auteur francophone pour Benoît Solès.

Cresco - Auditorium
25 € / tarif réduit : 18 € /
tarif "Pluriel" 15 €



VENDREDI 13 NOVEMBRE

NOUVEL HORAIRE : 19H

TEA TIME

Compagnie Théâtre des Silences

Tea Time narre le destin incroyable de six personnages

hautement loufoques qui découvrent la pause et le plaisir de se laisser glisser, de petites transgressions en grands débordements, dans la fièvre de l'instant présent.

Cresco - Auditorium
15 € / tarif réduit : 11 € /
tarif "Pluriel" 15 €



2 DÉCEMBRE • 14H

3 DÉCEMBRE

NOUVEL HORAIRE : 19H

QUAND J'AVAIS 5 ANS, JE M'AI TUÉ (lire page 25).

Compagnie ce soir, c'était la neige

Cresco - Auditorium

Les lieux

CRESCO

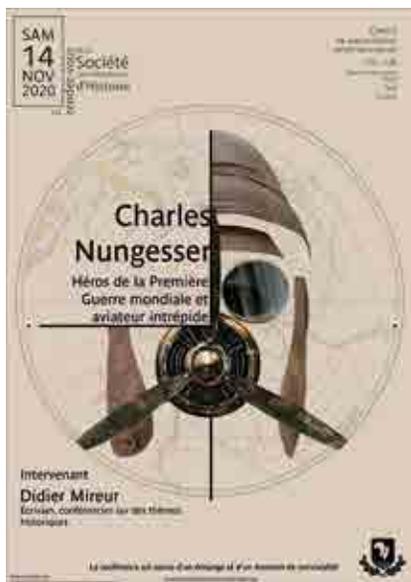
4, avenue Pasteur
01 46 82 85 00
infocresco@mairie-saint-mande.fr

HÔTEL DE VILLE
10, place Charles Digeon

CONSERVATOIRE ROBERT
LAMOUREUX
11, rue de Bérulle
01 41 74 03 02
Info-conservatoire@mairie-saint-mande.fr

MÉDIATHÈQUE ET
CENTRE CULTUREL
3, avenue de Liège
01 49 57 78 44
accueil.bibliothèque@mairie-saint-mande.fr

CONFÉRENCE



LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

SAMEDI 14 NOVEMBRE À 11H

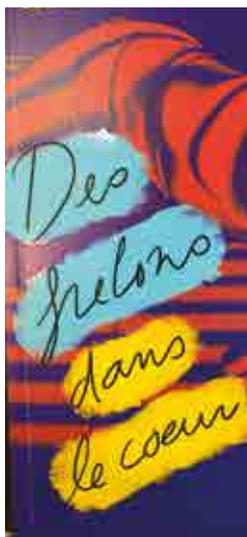
CHARLES NUNGESSER : HÉROS DE LA 1^{ère} GUERRE MONDIALE ET AVIATEUR INTRÉPIDÉ

Intervenant : Didier Mireur, écrivain,
conférencier sur des thèmes historiques
CRESCO

4, place Lucien Delahaye

Tarif SSMH 3 € / Gratuit pour les adhérents.
Programme complet des conférences à venir
sur www.histoire-saint-mande.org

LA LIBRAIRE PAROLES VOUS PROPOSE...



**VENDREDI
6 NOVEMBRE
DE 19H À 20H30**

Grande soirée
"Poésie française
contemporaine"
autour du recueil
de Suzanne Rault-
Ballet, *Des frelons
dans le coeur*
à l'Iconoclaste,
avec la présence
exceptionnelle des
directeurs de la
collection Iconopop,
Cécile Coulon et
Alexandre Bord.

VENDREDI 13 NOVEMBRE DE 19H À 20H30

Soirée "Sophrologie" autour du livre de Julie Lécureuil *La sophrologie*, paru aux éditions Rustica.

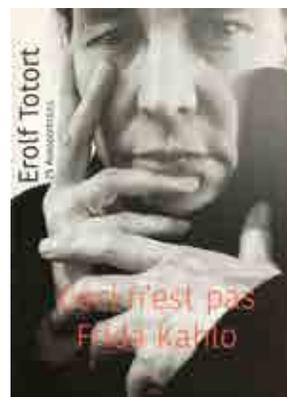
JEUDI 19 NOVEMBRE

Rencontre avec Erolf Totort à
l'occasion de la parution de
son dernier livre *Ceci n'est pas
Frida Khalo*.

SÉANCES DÉDICACES

Le 7 novembre, de 11h à 13h
avec Fred L. à l'occasion de la
sortie de son livre *Evolution*

**Le 14 novembre de 14h à
16h** avec Laurence Paix-
Rusterholtz et Christiane
Lavaquerie-Klein pour *Les artistes et la mer*.



Paroles • 74, avenue du Général de Gaulle Toutes les rencontres prévues sont soumises aux conditions suivantes : port du masque obligatoire, gel à l'entrée, **inscription préalable** (20 personnes maxi).

BON APPÉTIT

7 jours sur 7, des repas de qualité livrés à domicile

BON APPÉTIT

des menus classiques ou de régime, frais, équilibrés

BON APPÉTIT

15⁹⁰ € le repas soit 10⁶⁴ € après déduction fiscale

APPÉTITS & ASSOCIÉS

www.appetits-associes.fr

Pour commander
01 70 611 960
sans d'un appel local



STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNÉUR



- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE • RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

action sport
DESIGN SPORTS

miha bodytec

LE SPORT NOUVELLE GÉNÉRATION

- ✓ Avoir + de temps pour soi
- ✓ Prendre soin de soi
- ✓ Se (re)mettre au sport

20 MIN = 4 H'



RÉSERVEZ VOTRE SÉANCE D'ESSAI GRATUITE

Action Sport Vincennes révolutionne le sport avec un concept clé en main encadré par des sportifs diplômés d'Etat et formés à la technologie de l'EMS (Electro Myo Stimulation). Nous vous proposons des séances de 20 mn de coaching sportif qui équivalent à 4h de stimulation musculaire avec un travail global et simultané de tous les muscles du corps.

UN ENCADREMENT ET UN SUIVI PERSONNALISÉ

5 PROTOCOLES pour vous accompagner

- TONIFICATION
- MINCE+ (perte de poids de 5 à 8kg)
- MINCE++ (perte de poids de plus de 10kg)
- PRISE DE MUSCLES
- PERFORMANCE SPORTIVES

UNE TRENTAINE de programmes différents

- Corset / Abdo / Dos
- L'Équilibre
- Cardio
- Pilates
- Cardio basse intensité
- Cardio
- Spécifique sport de haut niveau
- Préparation

D'CONTRAINTE on s'occupe de tout !

- Pas de matériel
- Pas de sport de haut niveau
- Pas de contrat

PRATIQUÉZ en toute sécurité

- À 0 euro, nous vous le fournissons
- Part de machine et système par le coach
- Matériel et équipement de haute qualité
- Des instructeurs de haut niveau
- Des protocoles et méthodes, adaptés de qualité, certifiés et sécurisés
- Un suivi personnalisé à disposition

Action Sport Vincennes - 114 avenue de Paris

INFORMATIONS 06 45 90 23 38
ET RÉSERVATIONS www.action-sport.fr



LE COMPAGNON DU TOIT

Vous avez fait le bon choix

COUVERTURE - CHARPENTE - ISOLATION

GOUTTIÈRES - RAMONAGE

MAÇONNERIE - RAVALEMENT

DÉPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

6, rue des clamarts - 94130 Nogent sur marnes

Tél. : 01 48 93 03 09 - 06 22 07 71 38

Commerçants • Artisans • Entreprises

RESERVEZ votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de SAINT-MANDÉ



David Tiefenbach
06 70 21 07 12



Regie publicitaire de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

www.grupceop.fr

FOOTBALL

RENCONTRE AVEC NABIL SALLAH, responsable technique du FCSM

Quel est votre parcours sportif ?

Nabil Sallah : « Je suis d'origine marocaine, j'ai commencé comme joueur amateur jusqu'à intégrer le monde professionnel en club ainsi qu'en équipe nationale marocaine jusqu'au U19. Après une grave blessure, j'ai continué le foot mais comme entraîneur. La formation française m'a été recommandée pour son niveau et sa qualité. Je suis donc venu en France pour préparer mes diplômes avec pour objectif de retirer la casquette de joueur pour porter celle d'éducateur ».

Alors, quels diplômes obtenus ?

NS : « J'ai le diplôme (UEFA A) qui, en France a la dénomination Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) ainsi que le certificat deuxième niveau dans la méthode Coerver. J'ai aussi un diplôme en préparation mentale ».

Depuis combien de temps êtes-vous à Saint-Mandé ? Et pourquoi avoir choisi le FCSM ?

NS : « J'ai entraîné plusieurs équipes en Île-de-France et j'ai toujours aimé travailler sur le jeu à 11 et l'école de foot. Je suis à Saint-Mandé depuis 4 ans. J'ai commencé comme responsable de catégorie et éducateur en catégorie U19. Nous avons obtenu la montée en D2 départementale et aujourd'hui je suis le directeur technique du club. Ce qui m'a plu, c'est l'importance que les dirigeants donnent à la formation des éducateurs et des joueurs. Et puis c'est un club avec un esprit très familial ».

Quels sont les objectifs pour cette saison 2020/2021 ?

NS : « L'objectif est de faire progresser les enfants avec des éducateurs qui travaillent sur un projet



éducatif et sportif en appui avec la méthode FFF et le programme éducatif Fédéral qui est proposé par la Fédération Française de Football.

La difficulté de notre club est l'absence de terrain. De ce fait, nos licenciés de l'école de foot s'entraînent sur le petit terrain du stade des Minimes. Mais cela ne nous empêche pas de faire progresser les enfants et les éducateurs.

Les équipes de foot à 11, grâce au soutien de la municipalité, s'entraînent à l'INSEP et au Parc du Tremblay.

Avec l'épidémie de Covid, cette saison s'annonce compliquée mais nous mettons tout en œuvre pour appliquer le protocole sanitaire pour préserver notre sport et la santé des 400 adhérents en espérant très vite un retour à la normale ». ✕

BASKET

Jeunes et impliqués dans leur club



Rencontre avec Thibault, Alex et Jonathan, trois basketteurs en U20 à la Lorraine et membres du conseil d'administration.

DE GAUCHE À DROITE : THIBAULT, ALEX ET JONATHAN.

Pas facile de convaincre des jeunes de faire partie d'un conseil d'administration, en général synonyme de réunions longues et rébarbatives... Et pourtant, c'est un pari gagné par la Lorraine de Saint-Mandé, ce qui réjouit son président, Mathias Poisson. Quelques mots échangés avec trois d'entre eux.

Thibault - 19 ans. Depuis 11 ans ½ au Club

« J'ai appris beaucoup de choses au cours de toutes ces années grâce aux coaches en particulier. Alors je me suis dit que faire partie du conseil d'administration, c'était une façon de renvoyer la balle. C'est à mon tour de faire en sorte que le club évolue. J'avais envie d'apporter mon aide pour l'organisation de tournois, pour repenser les équipements, par exemple les maillots, un projet qui a abouti et dont je suis très fier ».

Alex - 19 ans. Entame sa 3^e année au Club

« Le Club m'a proposé de faire de l'arbitrage. Je me suis pris au jeu. J'ai passé les diplômes et j'ai obtenu le diplôme départemental puis régional. Le club m'a encouragé et je suis reconnaissant. C'est donc la moindre des choses de rendre au Club ce qu'il m'a donné et puis ça peut aussi inciter d'autres joueurs à s'engager dans l'arbitrage. Il y a vraiment

un nouvel élan, un souffle de jeunesse dans ce conseil d'administration, toujours avec le même état d'esprit de famille et de bonne entente. Chaque génération lègue et transmet des choses, c'est aussi ce que je souhaite faire ».

Jonathan - 18 ans. Depuis plus de 3 ans au Club

« J'ai obtenu mon bac en juin dernier et j'ai pensé que s'investir dans un conseil d'administration pouvait m'apprendre des choses tout comme moi je pouvais aussi apporter quelque chose au club. Ça demande de la discipline : il faut assister à des réunions, savoir écouter, c'est un bon apprentissage qui me servira aussi dans ma vie personnelle.

Et puis j'avais aussi envie de m'investir dans l'école de basket donc tous les samedis matins, j'aide pour les entraînements des petits et ça me plaît beaucoup ». ✕

Un nouveau logo pour la Lorraine !



Bambino Musique



L'association Bambino Musique propose des activités musicales en direction des enfants et, pour les plus petits, des cours d'éveil musical dont le contenu s'articule autour de l'écoute, l'éveil

corporel et la découverte des instruments. Les cours ont lieu à Cresco le samedi en période scolaire :

- de 9h30 à 10h pour les 3 à 4 ans
- de 10h15 à 11h pour les 4 à 5 ans
- de 11h15 à 12h15 pour les 5 à 6 ans

Inscriptions & renseignements :
Denis Jacquinet au 06 24 70 35 37
bambinomusique@laposte.net
Cresco
4, avenue Pasteur

À la Charpente



MODELAGE D'APRÈS MODÈLE

Travail des proportions du corps, des volumes. Très utile aux dessinateurs et aux jeunes aspirants aux écoles d'art !

Prochain stage les 21 et 22 novembre



COURS DE BANDE DESSINÉE

Un cours pour les enfants qui mêle dessin et histoire avec Félix.

Places restantes le samedi de 10h à 11h30 ou de 11h30 à 13h



L'ATELIER PARTAGÉ

L'atelier est à disposition pour peindre de manière autonome. Chevalets et produits de nettoyage pour les pinceaux à disposition.

Le lundi entre 14h et 17h30

ATTENTION ! CHANGEMENT D'ADRESSE

16 rue Plisson - 94160 Saint-Mandé
01 48 08 46 30 - contact@lacharpente.com
www.lacharpente.com

OFFREZ DU BONHEUR
AUX ENFANTS,
PARTICIPEZ À NOTRE
COLLECTE DE JOUETS.

21

COLLECTE DE JOUETS

En novembre, venez déposer vos jouets dans
notre agence au profit d'une association pour les enfants.

CENTURY 21
Immobilier de luxe international

century21.fr

Offrons un Noël à tous les enfants !

Jusqu'au 28 novembre, l'agence immobilière Century 21 de Saint-Mandé organise sa 8^e collecte de jouets. La Croix Rouge se chargera de la distribution auprès des enfants au moment de Noël.

Les jouets qui doivent être complets et en parfait état de fonctionnement, sont à déposer à l'agence Century 21 située 26, avenue du Général de Gaulle.

TÉLÉTHON

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

4, 5 et 6
décembre
2020

Des limites que l'on croyait infranchissables ont été repoussées et les premiers traitements arrivent pour des maladies que l'on considérait jusque-là comme incurables !

ET VOUS VOUS FAITES QUOI
POUR LE TÉLÉTHON?

AFM TÉLÉTHON
du Val-de-Marne
telephone94@afm-telethon.fr
06 51 04 95 27

POUR FAIRE
UN DON

36 37
www.telethon.fr

En 2019, grâce aux dons, le Téléthon a financé **plus de 200 programmes de recherche pour lutter contre les maladies rares et 34,6 millions d'euros ont été consacrés à l'aide aux malades**. La recherche **avance**, et aujourd'hui les **premiers traitements** arrivent pour des maladies que l'on pensait jusque-là incurables. **Plus que jamais les chercheurs ont besoin de soutien pour continuer à multiplier les victoires !**



La Passerelle de Saint-Mandé

Cafédiabolo et La Passerelle de Saint-Mandé ont suspendu toutes leurs activités, celles-ci étant en direction de personnes majeures. L'arrêté préfectoral autorise le maintien des activités uniquement pour les mineurs.



COMMUNIQUÉ

Cordoba, qui organise des conférences culturelles sur les trois monothéismes, souhaite vous informer qu'en raison de la crise liée au covid-19, ses activités sont provisoirement suspendues. Dès la venue d'un contexte plus favorable, l'association reprogrammera la conférence sur Spinoza, annulée en avril dernier, et poursuivra son cycle sur les grands penseurs dissidents de l'islam, du christianisme et du judaïsme. En attendant, prenez soin de vous et n'hésitez pas à revoir ou découvrir les conférences précédentes sur le site asso-cordoba.org !



#Tousanticovid

Exit StopCovid, bienvenue à TousAntiCovid, une application pour casser les chaînes de transmission du virus.

Comment ça fonctionne ?

Lorsque deux personnes se croisent pendant une certaine durée, et à une distance rapprochée, le téléphone portable de l'un enregistre les références de l'autre dans son historique. Si un cas positif se déclare, ceux qui auront été en contact avec cette personne sont prévenus de manière automatique.

Téléchargez-là dès maintenant ! Elle est disponible au sein de l'ensemble des stores d'application : la boutique de Google pour les utilisateurs Android (Google Play Store) et au sein de l'AppStore pour celles et ceux qui possèdent un iPhone.



SAINT-MANDÉ

54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT



NOUVELLE RÉALISATION

RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 45 APPARTEMENTS À LA VENTE
DU STUDIO AU 5 PIÈCES⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Une co-promotion :



Contactez-nous dès maintenant au
01 49 57 20 20
RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

ENSEMBLE POUR L'ALTERNANCE À SAINT-MANDÉ

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



Chers Saint-Mandéens,

Le 16 octobre dernier, la France a subi une nouvelle attaque terroriste islamiste qui a sidéré le pays. Samuel Paty a été tué sauvagement pour avoir fait son métier de professeur d'histoire, à Conflans-Sainte-Honorine, en enseignant les deux piliers de nos valeurs républicaines que sont la laïcité et la liberté d'expression.

Nous avons manifesté notre soutien et notre indignation par notre présence place de la République le dimanche qui a suivi. Puis, nous nous sommes recueillis avec l'ensemble du conseil municipal, autour du maire, devant le monument aux morts de Saint-Mandé le mercredi suivant, juste avant l'hommage national qui lui a été rendu par notre Président de la République à la Sorbonne.

Au lendemain de l'attentat, **le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a amplifié son action et a immédiatement apporté une réponse ferme pour agir contre l'islamisme radical. Le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer a réaffirmé son action pour la laïcité.** Il va organiser une "séquence éducative" commémorative auprès de nos enfants à leurs retours des vacances scolaires. Notre groupe appelle à l'unité nationale derrière notre gouvernement.

Nous comptons enfin sur chacun d'entre vous, parents, éducateurs et professeurs, pour se lever contre l'obscurantisme et pour éduquer nos plus jeunes aux valeurs de la République qui sont le fondement de notre société.

En parallèle, la COVID-19 est malheureusement encore au centre de nos préoccupations. Nous sommes sous couvre-feu afin d'éviter la saturation des

hôpitaux. Les réunions sont restreintes. Les pratiques sportives restent encadrées pour les adultes. Toutes ces mesures contraignantes ne nous réjouissent pas mais, porter un masque et pratiquer les gestes barrières sont encore aujourd'hui les seuls moyens de protection contre ce virus mortel et nous devons nous y soumettre pour freiner la pandémie.

Pour autant, nous devons essayer de soutenir nos commerces et notre économie qui vacille. Tout soutien au salon de thé "A la Vie" et nous espérons que ce commerce pourra rapidement faire face à l'incendie qui a dévasté le haut de son immeuble.

Enfin, nous avons interrogé le maire pour obtenir le remboursement des prestations municipales non délivrées aux usagers pendant le confinement. Il avait répondu que les demandes de remboursements étaient très peu nombreuses et qu'elles seraient satisfaites. Nous constatons hélas une saturation des services et des difficultés de l'association "la Saint-Mandéenne" pour mettre en place les remboursements. Nous espérons que ces difficultés seront bientôt résolues pour garantir la confiance entre les adhérents et les associations de notre ville.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos cafés, nos rues et nos cérémonies ouvertes à tous !

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Béatrice Dorra, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner

Twitter @EtnerLena

Instagram: lenaetnerEnsemble

Email: lenaetner@yahoo.fr

SAINT-MANDÉ RESPIRE



Après l'attentat de Conflans, défendre la laïcité à Saint-Mandé.

Samuel Paty, professeur d'histoire géographie, a été sauvagement assassiné par un fanatique religieux, parce qu'il enseignait les valeurs de la République.

Nous condamnons cet acte d'une violence inouïe, qui se réclame du terrorisme islamiste. Nous nous associons à la douleur des proches de la victime, de ses élèves et de la communauté éducative.

En France, un professeur est mort dans l'exercice de ses fonctions. Rien ne peut justifier un tel crime. Rien n'autorise non plus une instrumentalisation politique de cet acte visant à stigmatiser une partie de nos compatriotes de confession musulmane ou à enfreindre nos libertés fondamentales.

En frappant Samuel Paty, l'assassin a frappé tous les enseignants mais aussi la République. Face à cette barbarie, il nous semble aujourd'hui essentiel, de rappeler notre attachement à l'école, à la liberté d'expression et aux quatre principes de la République : **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.**

Idéal républicain, le principe de laïcité repose sur trois idées fondamentales : **la liberté de conscience**, qui est la liberté de croire ou non, de pratiquer une religion ou non et de la manifester y compris dans l'espace public à condition que ce soit fait dans le respect de l'ordre public ; **la neutralité religieuse des institutions publiques** et leur stricte séparation d'avec les organisations religieuses ; **l'égalité de tous les citoyens devant la loi**, quelles que soient leurs croyances ou convictions.

Cette tragédie nous rappelle que **la transmission de ces valeurs communes est essentielle.** L'éducation et la construction de l'esprit critique sont la condition de la démocratie et de la lutte contre le terrorisme.

Elle nous rappelle aussi que partout, dans nos villes et nos quartiers, **la défense de ces valeurs communes** est essentielle. Détournement d'objet de la part d'une association subventionnée par la ville, demande de subvention d'école hors contrat sans contrôle du contenu des enseignements, soutiens scolaires transformés en lieu de prosélytisme, demandes d'horaires non mixtes dans les piscines... **les municipalités, confrontées au quotidien à ces questions difficiles, doivent pourtant faire respecter les lois de la République.**

La municipalité de Saint-Mandé peut s'engager dans des actions de soutien auprès des enseignants, en faveur de la réserve citoyenne par exemple.

Elle doit exiger un respect des principes de la laïcité auprès des associations qu'elle subventionne avec la signature d'une charte de la laïcité, refuser les subventions à des écoles hors contrat ou les pressions concernant les interdits religieux dans les cantines scolaires... Elle doit faire preuve de neutralité, en cessant d'afficher sur le fronton de la mairie le soutien à un groupe religieux, même victime des plus grandes atrocités.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com

ENSEMBLE, RÉINVENTONS SAINT-MANDÉ



En ces heures troubles, soyons vigilants et renforçons notre Police Municipale.

Au sortir du confinement, de nombreux vols avec violence ont été signalés à Saint-Mandé.

Je m'en suis fait l'écho lors du Conseil Municipal de septembre.

Les faits : une ancienne élue victime d'un vol à l'arraché, renversée, transportée à l'hôpital avec une fracture du tibia ; une personne âgée aveugle victime elle aussi d'un vol à l'arraché ; un saint-mandéen agressé par deux individus qui l'aspergent de gaz lacrymogène pour lui voler ses sacs ; et encore cet homme roué de coups, avec injures antisémites, pour lui voler ses effets. Sans parler des tentatives d'intrusion chez l'habitant, des cambriolages, ou de comportements suspects autour d'une école juive de Saint-Mandé...

Les modes opératoires, de plus en plus sournois et violents, appellent à la vigilance de toutes et tous.

Lors de la campagne, notre liste a affirmé que notre Police Municipale n'est pas suffisamment dimensionnée pour être efficace. Il faut :

- **Renforcer ses effectifs** et revaloriser les carrières et les primes de ses agents
- **S'assurer que les caméras fonctionnent correctement** et renforcer leur implantation pour couvrir également les rues transverses
- **Renforcer l'éclairage des rues les plus sombres**
- **Mieux synchroniser les interventions entre Polices Nationale et Municipale**
- **Défendre l'idée d'un commissariat Porte de Vincennes**

Il ne s'agit nullement de se lancer dans une course sécuritaire, mais simplement d'assurer la sécurité de nos concitoyens, et des plus fragiles notamment.

Luc Alonso
alonso.adam.luc@gmail.com

LA GAUCHE UNIE



Et toujours la question du logement social...

Lors du dernier conseil municipal, toutes une série de délibérations portaient sur la réalisation de deux opérations immobilières à Saint-Mandé, l'une sur le site de la crèche de Bérulle, l'autre sur le site Cochereau.

Si dans chacune de ces opérations, conformément aux exigences légales, il est prévu un quota de logements sociaux, les modalités excluaient l'adoption d'une position identique.

24 logements sociaux sur 45 sont prévus sur le site Bérulle qui par ailleurs, comporte la réfection de la crèche en partenariat avec le département. S'agissant de cette opération que nous avons approuvée sous la présente mandature, j'ai voté pour la garantie d'emprunt sollicitée par la société VALOPHYS, bailleur social devant procéder à l'acquisition de ces 24 logements.

Il ne pouvait en être de même pour le site Cochereau. Cette opération au caractère purement commercial (réalisation de commerces et de 67 appartements) ne prévoit qu'un nombre réduit de logements sociaux.

Dans une commune qui atteint péniblement 11,32% de logements sociaux et qui, sanctionnée par un arrêté de carence, a été contrainte par le représentant de l'Etat de signer un contrat de mixité sociale, tout en étant soumise chaque année à des pénalités financières, il importe que ce programme soit l'occasion de réaliser davantage de ces logements.

Cette opération complexe n'en étant qu'à son tout début, j'ai voté contre afin de revoir à la hausse la part consacrée au logement social.

Dans une société qui se fracture de plus en plus, où le pacte républicain est remis en cause il est plus que jamais indispensable d'œuvrer pour la mixité sociale et contre la ghettoïsation de nos territoires comme l'a rappelé le Préfet, lors de sa venue à Saint-Mandé pour la signature du contrat de mixité sociale.

La politique du refus du logement social partagé par nombre de villes de droite contribue dans les métropoles, dont la région Ile-de-France, à une destruction du vivre ensemble et une aggravation des inégalités.

Si même l'objectif de 25% de logements sociaux prévus par la loi est difficile à atteindre du fait de la politique de droite qui a été menée jusqu'ici, il faut continuer à œuvrer pour augmenter le parc de ces logements dans notre commune, les arguments du refus de la densité et de la bétonisation n'ayant pas grand sens au cas précis.

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

BIENVENUE À...

Salomé PHUONG (1^{er}/09)
 Ulysse MERGUI (8/09)
 Félix FAYET (10/09)
 Magnus WOLF (19/09)
 Mahlone LUGASSY (20/09)
 Ulisse CAZAL PARICH (21/09)
 Paul DESHAYES (24/09)
 Sophia AMATO SAMET (25/09)
 Sabin LEFÈVRE (25/09)



7 septembre
 Morgane MOUTON et Juliette DI
 FRANCESCO unis par Eveline BESNARD



9 septembre
 David MEIMOUN et Anaëlle BENABOU
 unis par Alain ASSOULINE



12 septembre
 Christophe BRÉVART et Emmanuelle
 ROSSET unis par Eveline BESNARD



12 septembre
 François LE DORÉ et Ariane CLARET DE
 FLEURIEU unis par Dominique PERRIOT



17 septembre
 Ludovic OSSARD et Marion ROBIN unis
 par Florence CROCHETON



26 septembre
 Frédéric ADNET et Sandrine DELTOUR
 unis par Marianne VERON

ILS SE SONT UNIS...

Emmanuel FITOUSSI et
 Shanna COHEN (9/09)
 Jérémy MELKI et
 Cécilia BENISTI (10/09)
 Aldemba THIAM et
 France DUBUY (11/09)
 Alexandre CHERON et
 Marie CRAMER (18/09)
 Guirec LEBRUN et
 Élodie CHEMARIN (19/09)

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Dora CYNGISER (94 ans)
 Bertrand BUOT DE L'ÉPINE
 (90 ans)
 Priska BOYARD (93 ans)
 Charles SCETBON (75 ans)
 Marcelle MOUTON (104 ans)
 Hubert FONTAINE (64 ans)
 Marguerite COSTA (94 ans)
 Geneviève MARCEK (81 ans).

COMMÉMORATIONS



Le Maire, Julien Weil, la Municipalité et le Conseil municipal de
 Saint-Mandé vous informent de la tenue, en comité restreint,
 des cérémonies suivantes :

**50^e anniversaire du
 décès du Général de
 Gaulle**

**Lundi
 9 novembre
 à 18h**

Devant la stèle érigée en
 mémoire du Général de
 Gaulle (angle avenue Victor
 Hugo et rue Mongenot).

**102^e anniversaire de
 l'Armistice de 1918**

**Mercredi
 11 novembre
 à 11h**

Hommage solennel à la
 mémoire des morts pour la
 France
 Monument aux Morts.

**Journée Nationale
 d'Hommage aux
 Morts pour la France
 de la guerre d'Algérie
 et Les combats
 du Maroc et de la
 Tunisie**

**Samedi 5
 décembre à 11h**

Monument aux Morts de
 Saint-Mandé

PHARMACIES DE GARDE

NOVEMBRE

Dimanche 8

Pharmacie de l'olivier

170, rue de Fontenay à Vincennes
 Tél. 01 43 28 01 20

Mercredi 11

Pharmacie de la Mairie

21, avenue du Général de Gaulle
 Tél. 01 43 28 22 07

Dimanche 15

Pharmacie Charrier

39, rue de Montreuil à Vincennes
 Tél. 01 43 28 07 77

Dimanche 22

Pharmacie Chelli

7, avenue du Château à Vincennes
 Tél. 01 43 28 03 63

Dimanche 29

Pharmacie Bonne nouvelle

33, rue de Fontenay à Vincennes
 Tél. 01 43 28 07 37

DÉCEMBRE

Dimanche 6

Pharmacie Clémenceau

18, avenue Georges Clémenceau
 à Vincennes
 Tél. 01 43 28 12 74



MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Journées d'estimations gratuites de vos objets d'art

par Énora ALIX,
votre Commissaire-priseur à Saint-Mandé.
Uniquement sur rendez-vous.



Les mercredis
18 novembre
2 et 16 décembre



LES TENDANCES DU MARCHÉ par Maître Alix

Maître Alix est un commissaire-priseur généraliste,
elle estimera tous les objets d'art qui lui seront présentés.

« **Les bijoux :** Un grand nombre d'acheteurs est prêt à mettre le prix fort pour acquérir diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles fines comme en témoignent les nombreux records de vente. Les bijoux anciens et modernes s'imposent maintenant comme de véritables objets d'art et de collection sur le marché des enchères.

L'art asiatique : Les collectionneurs chinois, sont maintenant très présents à Drouot. Ils se concentrent sur l'art asiatique avec avidité. Jades, coraux, porcelaines, peintures sont très recherchés. Ils souhaitent reconstituer leur patrimoine avec d'importants moyens financiers.

D'autres thématiques plus discrètes, comme les instruments de musique, les jouets anciens, les timbres-poste et les monnaies ont également des cotes très élevées actuellement »

Renseignements et rendez vous

Énora Alix
06 58 37 94 70 — edalix@millon.com

Lieu

La Petite Charpente
16, rue Plisson - 94160 Saint-Mandé

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUERIR



4, 5 et 6
décembre
2020

Des limites que l'on croyait infranchissables ont été repoussées et les premiers traitements arrivent pour des maladies que l'on considérait jusque-là comme incurables !



ET VOUS **VOUS** FAITES QUOI
POUR LE TÉLÉTHON?



AFM TÉLÉTHON
du Val-de-Marne
telethon94@afm-telethon.fr
06 51 04 95 27

POUR FAIRE
UN DON



36 37



www.telethon.fr